

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat d'ECSA

**[info@composeralliance.org](mailto:info@composeralliance.org)**

+32 25440333

## **Nouvelles d'Europe - Numéro 84 - Novembre 2018**

### **Session d'hiver 2019 d'ECSA les 18, 19 et 20 février à Bruxelles**

ECSA a le plaisir d'informer tous ses membres que la session d'hiver 2019 se déroulera les 18, 19 et 20 février 2019 à Bruxelles. Au programme pendant ces trois jours, des réunions internes ainsi que le concert ECCO. Cette session sera particulière, car de nouveaux membres de l'organe exécutif des trois comités (le Comité des compositeurs de musique populaire, APCOE; le Comité des compositeurs de musique classique et artistique, ECF et le Comité des compositeurs de musique de film et audiovisuelle, FFACE) seront élus lors de l'Assemblée générale.

### **Un nouveau point d'accueil en Norvège**

Conformément au plan d'ECSA dans le cadre du programme Creative Europe, un point d'accueil pour les créateurs de musique affiliés à ECSA a été créé en Norvège. Il a été établi en partenariat avec l'association-membre NOPA (Norwegian Society of Composers and Lyricists) et la décision a été signée par la présidente de NOPA, Ingrid Kindem, et son homologue d'ECSA, Alfons Karabuda, à Mexico.

Ce pôle d'accueil sera un point de chute pour les compositeurs et les auteurs européens, un lieu où ils pourront se retrouver, échanger des informations et s'entraider. Y seront également organisés des événements sociaux et des opportunités de rencontre et de réseautage avec leurs pairs norvégiens. De plus, ce pôle vise à élargir les horizons des créateurs et à générer de nouvelles possibilités de collaboration. ECSA encourage ses autres membres à créer des pôles d'accueil. Pour plus d'informations, veuillez contacter Alessandra Callegari: [alessandra.callegari@composeralliance.org](mailto:alessandra.callegari@composeralliance.org).

## **ECSA rencontre les membres français et la SACEM**

Le secrétaire-général d'ECSA, Marc du Moulin, a rencontré les membres français (SNAC, UCMF et UNAC) et la SACEM à Paris le 28 novembre 2018. Cette rencontre a permis de présenter les activités d'ECSA, de discuter de plusieurs dossiers en cours (la directive sur les droits d'auteur, la proposition "SatCab") et d'évoquer les prochaines collaborations potentielles pour 2019.

## **ECSA au Luxembourg**

Le secrétaire-général d'ECSA, Marc du Moulin, a rencontré la Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs (FLAC) au Luxembourg le 14 novembre 2018. Une excellente occasion de discuter, de faire connaître les activités d'ECSA et de faire le point concernant la directive sur les droits d'auteur. En présence de plusieurs membres de la FLAC, Marc du Moulin a également rencontré le 15 novembre plusieurs représentants du secteur culturel au Luxembourg (SACEM/Luxembourg, Film Fund, entre autres) et a abordé plusieurs dossiers et exploré des possibilités de projets communs en 2019.

## **STAMP: Formation continue pour les professionnels de la musique**

Le jeudi 29 novembre, ECSA s'est joint au Conseil européen de la musique (European Music Council) et à ses partenaires à l'occasion de la journée de clôture du projet Erasmus+, STAMP. Il s'agit d'un programme de formation continue dispensé à des professionnels de la musique venus d'Europe de l'Est et de l'Ouest. Nos représentants ont découvert un projet de webinaires et un nouveau modèle pour la gestion de festivals, "YEMP". Ils ont appris des techniques de développement des publics via les médias sociaux, ainsi qu'un cours en ligne sur la coopération internationale et le réseautage dans l'industrie musicale.



Pour plus d'informations sur le projet STAMP et accéder à la base de données répertoriant les formations en ligne et les webinaires, consultez: <https://stamp-music.org>

## **Quoi de neuf à Bruxelles ?**

Alessandra Callegari (Italie) a rejoint l'équipe d'ECSA en août en tant que stagiaire, puis chargée de projet. Elle possède déjà 2 ans d'expérience internationale comme préposée aux admissions et directrice commerciale au sein de l'organisme "Up with People", un programme d'éducation global qui tente de combler les fossés culturels et de créer une compréhension mutuelle à l'aide de projets sociaux et musicaux. Elle souhaite créer des événements de musique qui, non seulement rassemblent les gens, mais qui ont une influence sur leur qualité de vie et sur la

définition de politiques. Chanteuse et comédienne amateur, elle a récemment posé ses valises à Bruxelles après avoir étudié à Glasgow et à Berlin. Elle possède une licence en Relations internationales et diplomatie et termine actuellement une maîtrise en diplomatie culturelle et musique internationale.

## MISE À JOUR SUR LES AFFAIRES EUROPÉENNES

### Directive sur les droits d'auteur

La directive sur les droits d'auteur a été intensément débattue par les représentants des trois institutions européennes en novembre, en prévision d'un accord en décembre. Des avancées ont été faites concernant le triangle de la transparence (articles 14 à 16), mais ces bons premiers résultats doivent être confirmés. Cependant, les nouvelles clauses positives adoptées par le Parlement européen (article - 14 et article 16A) font toujours face à l'opposition des Etats membres. Les institutions européennes ont également commencé à débattre de l'article 13, qui est largement critiqué par les plateformes, mais ils ne se sont pas entendus sur un texte commun. Cependant, il semble clair que le Parlement européen est en train de s'aligner sur la position du Conseil. Les négociations vont s'intensifier au cours des prochaines semaines, en prévision d'une entente le 13 ou le 14 décembre (date ultime prévue pour les négociations en trilogue).

ECSA continue à défendre sa position sur les deux points de la directive, en particulier avec: 1) une nouvelle [lettre conjointe avec le Conseil européen des écrivains](#) pour que le droit à la révocation soit intégré à la directive finale; b) une lettre rédigée avec les membres du Groupe des auteurs dans le cadre de la réunion du COREPER du 30 novembre; c) une [lettre commune d'ECSA avec GESAC, IFPI et Impala](#) pour contrer « la campagne de peur de Youtube » sur l'article 13. Enfin, ECSA a rencontré plusieurs eurodéputés, des membres de représentations permanentes ainsi que la Commission européenne afin de défendre ces clauses. ECSA encourage d'autres membres à appuyer les positions d'ECSA auprès de leurs ministres nationaux et de leurs eurodéputés.

### Proposition Sat-Cab

Malheureusement, lors de leur réunion du 28 novembre, les trois institutions européennes ne sont pas parvenues à une entente concernant la proposition SatCab et ce, malgré [l'appel de plusieurs organismes](#) (incluant ECSA) les incitant à l'adopter. Tout comme ses partenaires, ECSA poursuivra ses efforts pour faire adopter rapidement cette mesure.

# Déclaration collective de l'industrie musicale sur la campagne de peur de YouTube

ECSA s'est jointe à ICMP, GESAC, IFPI et IMPALA dans une déclaration collective condamnant la campagne de YouTube contre l'article 13 de la directive sur les droits d'auteur. Le collectif estime que cette campagne n'est basée sur aucun fait, et que cela démontre son total manque de respect pour le processus législatif démocratique de l'Union européenne:

“Plusieurs milliers d'artistes internationaux, auteurs, éditeurs, labels, managers et paroliers ont encouragé l'UE trouver une solution au fossé des valeurs. La campagne alarmiste de YouTube basée sur des arguments non fondés visant à provoquer la peur devrait être analysée comme une tentative de faire dérailler le processus législatif de l'UE.”

Lisez le [communiqué complet ici](#).

Cliquez [ici pour lire un autre article](#) sur la réaction des Sociétés européennes de musique (European Music Societies) à la campagne de YouTube.

## Création d'un Observatoire européen de la musique

Le mardi 13 novembre, ECSA a participé à la première réunion du comité consultatif concernant une étude de faisabilité visant la création d'un Observatoire européen de la musique. L'étude sera conduite par KEA European Affairs et Panteia et consultera le comité afin de prendre en compte la variété d'intérêts et de perspectives venant de tout le spectre de l'industrie musicale en Europe.

Le comité consultatif a pour objectif de recueillir les avis des parties prenantes, et il représente aussi un mécanisme de contrôle de qualité et un outil permettant d'adopter une approche harmonieuse. Outre ECSA, y siègent des organismes tels que le European Music Council, IMPALA, Live DMA, GESAC et l'Union européenne de radio-télévision.

Cette étude de faisabilité, qui constitue l'une des actions du programme Music Moves Europe, prétend sonder le terrain en vue de la création d'un organisme de collecte de données. Cet organisme représenterait une ressource stratégique pour assurer la pertinence et la valeur des politiques futures touchant le milieu de la musique.

Dans le contexte de la procédure budgétaire de l'UE pour 2018, le Parlement européen a prévu un budget de 1,5 million d'euro pour la mise en place de l'action préparatoire [“Music Moves Europe: Boosting European music diversity and talent”](#). L'objectif de l'ensemble de mesures est de soutenir la diversité et le talent en Europe, de renforcer la compétitivité de l'industrie et d'accroître la diffusion d'un répertoire musical varié.

# DES NOUVELLES DES MEMBRES

## OEGZM lance un appel à projets

La Société autrichienne de musique contemporaine (Austrian Society for Contemporary Music, OEGZM) a récemment lancé un appel à projets pour des compositions électro-acoustiques, avec ou sans instrumentation. Le concours est ouvert à des compositeurs de toutes nationalités et de tous âges. Les informations complètes (en anglais), les procédures et le calendrier peuvent être consultés sur le [site de l'OEGZM](#).

### À propos d'ECSA

ECSA (European Composer and Songwriter Alliance - Alliance des compositeurs et auteurs européens) représente plus de 50 000 auteurs et compositeurs professionnels dans 28 pays d'Europe. L'Alliance regroupe 57 organisations membres partout en Europe et défend les intérêts des créateurs de musique classique, de musique artistique contemporaine, ainsi que de musique de films, pour l'audiovisuel ou de musique populaire.

[www.composeralliance.org](http://www.composeralliance.org)

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, envoyez un email à:

[info@composeralliance.org](mailto:info@composeralliance.org)

Cordialement,

Votre équipe ECSA